

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/03/2021
Et
Publication ou notification du :

L'an 2021, le 26 Février à 17:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/02/2021.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MONNIER Sarah à Mme FIOT Nathalie, WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, MM : NAËL Benoît à M. De TROGOFF Hervé, POUPARD Dominique à M. De TROGOFF Hervé

Absent(s) : Mmes : BOURDEAU Odile, DELORME Julie, GELLÉ Bérangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommée secrétaire : M. COUROUSSÉ Gilles

2021_010 – Vote du budget Auberge 2021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget Auberge de la ROCHE 2022 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 9 février 2021 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 21 647,87 €

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 011 - Charges à caractère général	4 030,04
Total 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	200,97
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 316,86
Total 65 - Autres charges de gestion courante	7 100,00
Total général	21 647,87

Recettes de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	6 017,29
Total 75 - Autres produits de gestion courante	15 630,58
Total général	21 647,87

Dépenses et recettes d'investissement : 21 717,96 €

Dépenses investissement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 020 - Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00
Total 21 - Immobilisations corporelles	5 600,00
Total 23 - Immobilisations en cours	15 117,96
Total général	21 717,96

Recettes d'investissement	
Chapitre	Proposition 2021
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 401,10
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 316,86
Total général	21 717,96

Vu l'avis de la commission des finances du 9 février 2021,

Vu le projet de budget Auberge de la ROCHE 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'APPROUVER le budget Auberge de la ROCHE 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour **21 647,87 €** ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement pour **21 717,96 €**.

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 044-214400913-20210226-2021_10-BF



A l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :



En mairie, le 02/03/2021
Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hervé de Trogoff".

Hervé de TROGOFF

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le



ID : 044-214400913-20210226-2021_10-BF